



Aux personnes concernées

## AVIS PUBLIC États financiers 2024

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel;

QUE le rapport financier de la Ville de Saint-Gabriel, pour l'exercice financier 2024, sera déposé au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, lors de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2025 à 18h30, à la salle du conseil située au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel St-Laurent".

*Michel St-Laurent*  
Directeur général et greffier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 8 DÉCEMBRE 2025 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 8<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel St-Laurent".

*Michel St-Laurent*  
Directeur général et greffier